Luttes identitaires et luttes de classes, une confluence en temps de mondialisation

Michel Cahen, chercheur à l'Institut d'Etudes Politique de Bordeaux, spécialiste de l'Afrique noire lusitanienne, revient dans cette conférence de clôture du Forum Social du Pays Basque, sur le mouvement contre la décentralisation à la Raffarin et l'ambiguïté de secteurs abertzale, sur l'originalité historique de la Mondialisation du capital sous hégémonie financière, sur ses effets dévastateurs sur les besoins identitaires et sociaux des peuples, pour enfin plaider et justifier une convergence nécessaire des luttes, au nom de l'égalité.

Ce sont de vieux thèmes, bien sûr. Si j'ai choisi ce thème, c'est un peu à cause de ce qui s'est passé ici au printemps dernier. C'est à dire que j'ai vraiment eu l'impression d'une attitude hésitante du mouvement abertzale à entrer dans la lutte contre la décentralisation proposée par Raffarin. Sur la question des retraites il n'y a pas eu de problème, majeur en tous cas, mais on a bien vu des réticences et parfois une franche hostilité sur la question de la décentralisation. Et d'une certaine manière on peut le comprendre —je précise tout de suite que certaines composantes du mouvement aberzale ont tout à fait été dans la lutte contre la décentralisation proposée par Raffarin— dans la mesure où cette lutte a été présentée comme en défense de la centralisation. Et le mouvement abertzale ne pouvait répondre avec enthousiasme à une lutte défenndant la centralisation. Cela illustre les difficultés actuelles pour unir au sein d'un même mouvement social des territoires historiquement distincts.

La dite décentralisation

Mais le problème était-il bien posé ? Je crois d'abord qu'autour de la décentralisation telle qu'elle a été présentée, il y a une escroquerie intellectuelle. Assez systématiquement on présente la décentralisation comme une forme de démocratisation, puisque les structures de l'Etat seraient plus proches des citoyens. Ceci est archi-faux. D'abord parce que la décentralisation doit bien être distinguée de la déconcentration. La déconcentration n'annule pas l'unité du pouvoir politique, donc l'unité d'organisation de la démocratie politique, mais au sein du principe maintenu de l'unité devant la loi, délègue à des services locaux telle ou telle fonction. La décentralisation donne à d'autres lieux c'est à dire à des centres secondaires des prérogatives qui incombaient auparavant à un centre.

La question principale est de savoir quelle est la nature de ces centres secondaires et selon le cas, on ira alors soit vers une véritable démocratisation territoriale, à laquelle tout le monde aspire, soit on ira vers la montée en puissance de notabilités parfaitement artificielles par ce que j'appellerais un processus de simple décentralisation conservatrice (ce que je considère définir la décentralisation Raffarin).

Retour sur la Révolution

Parce qu'avant même de parler de décentralisation, il faut analyser le maillage territorial de la République. Vous le savez, ce maillage est issu de la Révolution française, puis a été remanié sous la cinquième république. Vous connaissez l'histoire des départements ? Je vais rappeler deux petites choses. Au départ, pour les départements, la révolution voulait appliquer le système métrique : c'est à dire que tous les cent kilomètres on traçait des lignes verticales et horizontales, et on faisait des carrés. Cela n'a évidemment pas été possible, voire carrément fou. Toutes les unités territoriales qui ont été créées, avec le principe qu'on ne devait pas être à plus d'une journée de cheval des préfectures, mais vous remarquerez que tous les noms sont purement naturels, géographiques. Deux Sèvres, Haute Garonne, Seine Maritime, etc. Il n'y a pas un nom à consonance identitaire dans les départements. Et ce n'était pas seulement parce que la révolution avait peur de rappeler certaines identités, mais parce qu'elle n'a absolument pas voulu en tenir compte dans la définition même des territoires. Et on est donc resté avec des départements qui ne sont pas représentatifs du tout des sociétés réellement vivantes sur l'aire concernée.

Pour ne pas parler volontairement des Pyrénées Atlantiques, je prendrais l'exemple du Morvan, que je connais bien, la Bourgogne montagnarde, celle qui n'a pas le pinard, malheureusement, est partagé en trois départements, la Nièvre, la Côte d'Or et la Saône et Loire. Et on pourrait multiplier les exemples. Ce qui veut bien dire entre-parenthèses que la revendication département pays basque (et je ne dis pas département basque) n'est pas spécifiquement basque, mais c'est une revendication de réforme territoriale qui devrait s'appliquer à bien d'autres zones du territoire de la République, à commencer d'ailleurs par le Béarn.

Les seuls départements qui rappellent une identité, ce sont les îles, soit les TOM DOM, soit la Corse, ou alors ceux très tardivement annexées comme la Savoie (vers 1861, si je ne me trompe pas). Ensuite sous la V^{e} République on a créé, et c'est tout un programme des Régions. Qui n'ont pas du tout été conçues pour être des représentations auprès de l'Etat des populations de la région, mais pour être la représentation de l'Etat auprès des populations concernées. Elles sont conçues en termes de planification gaullienne, et puis on en est resté là, cela n'a plus bougé sauf qu'on les a fait monter en puissance avec les lois Deferre et le schéma actuel.

Aujourd'hui on a des régions coupées en deux : la Normandie , la Bretagne, des régions amputées ; ou des régions qui n'existent pas, comme Centre ou Pays de Loire qui ont été créées. Bref, les Régions n'ont pas pour objectif de représenter les sociétés historiquement constituées sur le territoire de la République. Ce sont de simples maillages de l'Etat central. Donner plus de pouvoir à ces régions, à ces départements ne serait pas du tout démocratique, ni démocratisant. Pour être un peu provocateur, donner plus de pouvoir au département des Pyrénées Atlantiques, serait-ce une bon-